

L'art de planter le décor

Entre volonté d'affichage et tentation d'estompe, sens de la mesure et lignes fortes, l'œuvre de Philippe Guyard est portée par cette double tension. Sans forcément trancher, le bâtiment regroupant la salle des fêtes et le gymnase intercommunal penche vers l'insertion, l'intégration. Le bloc a été incrusté dans le sol à l'instar d'un iceberg dont on ne distinguerait que la partie immergée. Les lignes visibles sont mesurées, établies dans de justes proportions qui

viennent apaiser la massivité du volume, et la toiture habilement recyclée en un parvis de plain-pied qui sert d'espace à partager et de terrasse de grande échelle vers la rade de Genève. Ainsi positionnée, la construction se met habilement en retrait (à l'exception de la salle des fêtes sommitale, qui affiche la fonction publique) pour mieux servir le décor. "Mon bâtiment est un catalyseur –explique Philippe Guyard– je suis prêt à abandonner l'affichage extérieur".

mots clés

autre équipement public
béton
culture et loisir
sportif
verre

adresse

route de Bossey
74160 Collonges-sous-Salève

COLLONGES-SOUS-SALÈVE



COMPLEXE FESTIF ET SPORTIF "ESPACE OMNISPORTS DU SALÈVE" DE COLLONGES-SOUS-SALÈVE

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE COLLONGES-SOUS-SALÈVE
ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU GÉNEVOIS
AMO - SCHUT MACHON

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTES MANDATAIRES -
GUYARD BREGMAN
ARCHITECTES URBANISTES
BE STRUCTURES - CESII
BE FLUIDES - NICOLAS INGENIERIE
ÉCONOMISTE - CUBIC
ACOUSTICIEN - ACV

SURFACE UTILE : 3 888 m²
PARVIS : 2 920 m²
SHON : 4 683 m²
SHOB : 7 603 m²

COÛT DES TRAVAUX
5 900 000 € HT
SOIT 1 260 €/ m² DE SHON

CONCOURS, ESQUISSE :
FÉVRIER - JUIN 2009
ÉTUDES APS-DCE :
SEPTEMBRE 2009 - JUILLET 2010
ACT :
SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2010

DÉBUT DU CHANTIER : MARS 2011
LIVRAISON : SEPTEMBRE 2012
MISE EN SERVICE : FÉVRIER 2013



Depuis Collonges-sous-Salève, les lignes s'étirent, formées par la chaîne du Jura, à l'horizon, la ville de Genève et au premier plan, les frondaisons des arbres ainsi que quelques vieux murs historiques –les limites du cimetière et du jardin d'une ancienne propriété– alignés au cordeau. Le parti pris de l'architecte a été de s'inscrire dans cette succession de trames horizontales sans surajouter d'épaisseur. Une sacré gageure lorsque l'on considère les mensurations du projet, un bâtiment de deux étages présentant un linéaire de 100 m de long pour 45 m de large, qui plus est installé sur une pente à 10%.

Un socle glissé dans la pente

Le socle maçonné est venu se glisser dans le terrain, abondamment décaissé sur le haut, pour présenter un vaste plateau accessible depuis ce point (partie sud). Situé légèrement en contrebas de la route qui le contourne, cet espace-terrasse de 3 000 m² ne laisse rien transparaître de la dimension de l'édifice, dimension qu'il convient de confronter depuis le parking situé sur sa partie basse, au nord. Ici, la verticalité de ce mur borgne apparaît alors frontale, 10 m de haut, mais une plantation d'arbres indigènes (chênes, hêtres, érables, noyers) doit à terme édulcorer sa compacité en créant un esprit de parc. En haut, le parvis a été étudié finement, à la fois dans ses proportions, ses lignes de fuite et au travers de ses matériaux de façon à briser l'intensité des volumes. Sur les pourtours de cet espace de partage et de convivialité, à l'air libre, face au paysage, les rebords ont été relevés et habillés de gabions, et ces épaulements viennent formuler un paysage vallonné. Un paysage essentiellement minéral certes -la place étant agrémentée de rectangles végétalisés dont la surface a été limitée pour des raisons de contraintes techniques- mais que le traitement parvient à intimiser, avec des perspectives adoucies et renouvelées sur l'horizon. Sur ce premier plan de cadrage, l'architecte a installé un deuxième niveau de lecture : un large pavillon, abritant la salle des fêtes, apposé sur la toiture-terrasse. Ce volume se distingue par sa facture métallique (bandeau de toiture, façade ouest en tôle) et vitrée (larges baies ceintes de casquettes de tôle) et a vocation d'appel vis-à-vis de la population.



1

1 - La salle des fêtes communale

2 - Un belvédère sur le Genevois

3 - L'entrée de la salle des fêtes

4 - L'espace intérieur ouvert sur le paysage

5 - La salle de tennis de table

6 - Le gymnase intercommunal

Un "palais"

Nous sommes ici face à "un palais, un pavillon sur ce socle", dit l'architecte, "un palais" dont le pouvoir d'attractivité est rehaussé par une allée couverte, un brin solennelle, qui court en pente douce depuis la rue jusqu'à l'entrée, ceinte d'un glacis de gabions qui vient faire écho aux relèvements de la place. Une large casquette carrée vient marquer la "cour" d'entrée et cadrer à nouveau le paysage, vers le haut cette fois : le Salève, montagne chérie des villageois, vient s'y découper, une perspective minérale supplémentaire qui invite à dépasser le bâtiment. Entre l'intérieur et l'extérieur, la transition se fait naturellement : dans la salle, un mur vient prolonger le mouvement du glacis, qui s'y trouve ainsi enchâssé. Au sol, le béton ciré, parfaitement adapté à la surface de la salle des fêtes (700 m²) reprend la tonalité minérale de la place. Les larges baies vitrées de la partie nord apportent un nouveau cadrage à la trame de fond paysagère et leurs lignes renvoient aux verticales des façades en medium peint et en tôles ainsi qu'aux poteaux métalliques formant la structure. Les salles fonctionnelles et de services, cuisine (côté est), vestiaire, rangement... s'effacent derrière cette géométrie.

Un "pavillon" moderne

Pour accéder au premier niveau du bâtiment, il faut emprunter la "promenade" qui court en pente douce sur le pourtour de celui-ci. L'entrée est située à l'est, sur le premier tiers du bloc, à deux pas du parking positionné en liaison basse. Depuis le sas, un vaste hall traverse le volume d'est en ouest. Sol en béton ciré, murs en béton brut, gaines techniques et rails lumineux affichés... L'austérité moderne est assumée, brute de décoffrage.

Le couloir distribue, en contrebas (côté nord), la salle de sports intercommunale, positionnée au niveau le plus bas du bâtiment. Depuis un bandeau vitré, le regard domine cet antre surplombé par quelques gradins en béton. Côté sud et de plain-pied avec le corridor central se situent les salles de sport et les vestiaires communaux, desservis par deux lignes de couloir, perpendiculaires au hall d'entrée principal. D'un côté les "pieds sales", de l'autre "les pieds propres" et entre les deux, des lignes de vestiaires et de sanitaires... Cette organisation extrêmement lisible et fonctionnelle débouche dans des salles qui ne dépareillent pas, dépouillées et spartiates. À l'est, celle dédiée au tennis de table, volontairement opaque pour faciliter le jeu, se déploie sous de vastes plafonds de béton, avec un espace de rangement masqué derrière des cloisons perforées. À l'ouest, le dojo et la salle de gymnastique sont dans la même épure, avec murs et plafonds phoniques. Ici, point de dentelles ni de rubans, mais du béton. Du beau, du brut.



2

culturel

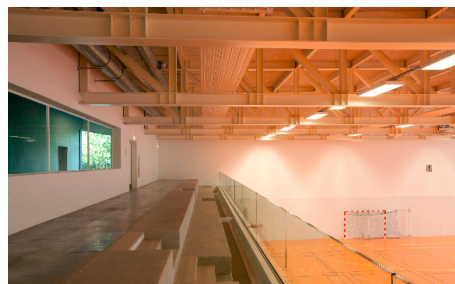
EQP13-cu1024

CAUE
HAUTE-SAVOIE

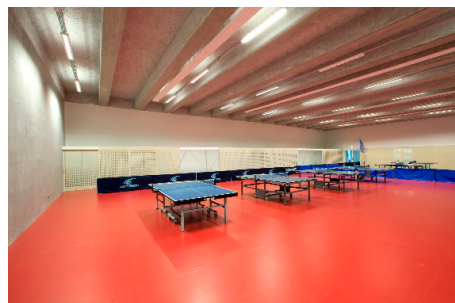
L'ilot-S
7 esplanade Paul Grimaud
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Rédaction: Laurent Gamaz - octobre 2013
Photographies: Romain Blanchi
Conception graphique: Anthony Denizard, CAUE de Haute-Savoie



6



5



4



3